

PRÉPA IEP ANNUELLE INTENSIVE

Dossier de candidature 2017-2018

Merci de bien vouloir **coller**
une de vos
photos ICI



ÉTUDIANT(E)

NOM PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE LIEU avec Code Postal

NATIONALITÉ

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

Tél Portable

Courriel :

(Renseignée en majuscule)

BAC PRÉSENTÉ : Série Spécialité :

Langue 1 - choisie pour les concours (pour tous les IEP)

Allemand

Anglais

Espagnol

Etes-vous candidat(e) dans d'autres filières sélectives de l'ICP ?

Oui

Non

Si oui merci de préciser lesquelles ?

.....
.....

Présentez-vous les concours des IEP en 2017 ?

Oui

Non

Comment avez-vous connu la Prépa de l'ICP ?

.....
.....
.....

Les étudiants ayant besoin d'aménagements pour le suivi des enseignements et des entraînements doivent adresser un courriel à la Directrice du Pôle Prépas Madame Claudine TRAVIER (prepas@icp.fr).

PERSONNE à contacter en cas d'urgence

NOM PRÉNOM

Lien de parenté :

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

Tél Portable

Courriel :

(Renseignée en majuscule)

PROFESSION : Père Mère

CADRE RESERVÉ A LA COMMISSION

Date de dépôt du dossier

Avis de la Commission FAVORABLE

DÉFAVORABLE

PRÉPA IEP ANNUELLE INTENSIVE

Dossier de candidature 2017-2018

Présentez-vous et précisez vos motivations pour intégrer la Prépa IEP Annuelle Intensive (20 lignes maximum) :

PRÉPA IEP ANNUELLE INTENSIVE

Dossier de candidature 2017-2018

TARIFS et CONDITIONS D'ANNULATION

Nom et Prénom :
 Adresse

A titre indicatif les tarifs pour l'année 2016-2017 étaient les suivants :

Tarifs de 2016-2017	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Revenu brut fiscal Moins de 4 parts	+ de 80 001 €	De 50 001 € à 80 000 €	De 38 001 € à 50 000 €	De 20 001 € à 38 000 €	Inférieur à 20 000 €
Revenu brut fiscal 4 Parts et plus	+ de 120 001 €	De 80 001 € à 120 000 €	De 50 001 € à 80 000 €	De 38 001 € à 50 000 €	Inférieur à 38 000 €
Prépa IEP annuelle intensive	7 000 €	6 500 €	6 100 €	5 400 €	4 700 €

Aux tarifs ci-dessus, il convient d'ajouter :

- **217 €** de cotisation Sécurité Sociale le cas échéant (*coût en 2016-2017*) ;
- **55 €** pour frais d'examen de dossier de candidature non remboursables, quelle que soit la décision de la commission, et non déductibles des frais de scolarité en cas d'inscription définitive.

Par ailleurs, lors de la confirmation de votre candidature, un **acompte de 400 €** vous sera demandé.

Les conditions d'annulation sont les suivantes :

- **Avant le début des cours :**
 - Remboursement intégral sur justificatif en **cas d'échec au bac ou d'admission dans un IEP.**
 - Retenue d'un forfait de 400 € sur les sommes versées et suppression des échéances à venir pour tout autre motif.
- **Après le début des cours :**
 - Aucun remboursement des sommes versées.
 - Annulation des prélèvements restant à faire après la date d'abandon.

La demande d'annulation fait l'objet d'une lettre manuscrite mentionnant : date, N° de l'étudiant, adresse exacte, date d'arrêt des cours, motif de l'abandon, accompagnée d'un RIB et d'un justificatif d'abandon. Toutes les pièces doivent être envoyées en recommandé avec AR au :
 Secrétariat Universitaire - 21 rue d'Assas - 75270 PARIS cedex 06.

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

Fait à

Le

Signature du responsable

Précédée de la mention

« lu et approuvé »

Signature de l'étudiant

Précédée de la mention

« lu et approuvé »

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et libertés N° 78-17 du 8 janvier 1978, vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant. Ces informations, nécessaires au traitement de votre inscription par nos services, peuvent vous être communiquées- et rectifiées si besoin était- sur simple demande au secrétariat. Sauf avis contraire, vous autorisez l'Institut Catholique de Paris à utiliser ces informations pour promouvoir ses activités et pour faire bénéficier de propositions d'abonnements préférentiels.

PRÉPA IEP ANNUELLE INTENSIVE

Dossier de candidature 2017-2018

ENVOI DU DOSSIER AVANT LE 3 AVRIL 2017

*Rappel : Seuls les **bacheliers 2017** sont autorisés à poser leur candidature*

MERCI DE BIEN VOULOIR AGRAFER ENSEMBLE LES PAGES DU DOSSIER ainsi que LES PIÈCES JOINTES

Tout dossier incomplet sera refusé.

I - CONSTITUTION DU DOSSIER*

- ⇒ **Les pages 1, 2 et 3** de ce dossier (tarifs et conditions d'annulation incluses), complétées et signées des parents et de l'étudiant
- ⇒ La photocopie des 3 bulletins de Première et des 2 premiers de Terminale
- ⇒ La photocopie du relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat
- ⇒ Deux photos d'identité récentes (l'une est à coller dans le cadre prévu à cet effet en page 1, l'autre est à agraffer avec les pièces jointes)
- ⇒ La photocopie de votre pièce d'identité
- ⇒ Un chèque de **55 €** pour frais d'examen de dossier, libellé à l'ordre de l'Institut Catholique de Paris, **restant acquis à l'Institut Catholique de Paris**. En cas de double candidature, l'ICP n'encaissera qu'un **seul chèque de 55 €**.

II - ENVOI DU DOSSIER

Le dossier doit être impérativement **envoyé par la poste** à l'adresse suivante :

Institut Catholique de Paris
Pôle Prépas
21, rue d'Assas - 75270 Paris cedex 06

III - RÉSULTATS

À l'issue des commissions, un courriel sera adressé à chaque candidat – quel que soit le résultat – accompagné, s'il y a lieu, des informations nécessaires pour confirmer son admission.

* *Il est rappelé aux candidats que les pièces justificatives envoyées doivent être des copies, et que celles-ci restent acquises à l'Institut Catholique de Paris. Elles ne pourront donc pas être récupérées.*